

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHILLE

SEANCE DU SAMEDI 21 AVRIL 2026

Date de convocation : 17/04/2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Maurice GALLET, Maire.

Présents : : Edwige BALKANSKI, Nathalie BOSVIEL, Delphine CHEVRIER, Emilie DUJONC, Hubert FERREUX, Maurice GALLET, Morgane GERY, Guy LACROIX, , Hervé PAGET, Christian POLETTI, Gilbert SIMONOT

Excusé

Secrétaire de séance : Emilie DUJONC

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 21/03/2026
- Mise en dépôt vente de certains objets et petits meubles (Maison Alin)
- Madant de gestion locatif
- Commission des impôts directs proposition des membres
- Désignation du référent communal EPAGE
- Informations et questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 :

Le procès verbal de la séance du 21 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

2- Mise en dépôt vente :

Délibération n°2026-021

Considérant la donation de la maison de Mme Raulet, que que cette maison est meublée et que le conseil municipal souhaite la mettre en location et qu'il convient qu'elle soit vide de meuble.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en dépôt vente à la salle des ventes quelques objets et petits meubles de la maison Raulet et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et à procéder à l'encaissement de l'éventuelle recette sur le compte du trésor public.

VOTE : 11 POUR

3- Délégation de signature bail locatif :

Délibération n°2026-022

Vu la mise en location de la maison impasse des 4 noyers, Vu la proposition de l'agence Immobilière Lamy de Lons-Le-Saunier de prendre en charge la gestion de cette location, Vu l'accord de Monsieur le Trésorier,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le mandat de gestion de l'agence immobilière Lamy pour louer la maison, charge l'agence immobilière de la recherche de locataire et de la rédaction du bail et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : 11 POUR

4- Commission communale des impôts directs :

Délibération n°2026-023

VU l'article L 1650 paragraphe 3 du Code Général des Impôts,
VU les élections municipales du 15 mars 2026,

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

Désigne en qualité de commissaires titulaires, outre le maire commissaire de droit :

- Edwige BALKANSKI
- Nathalie BOSVIEL
- Emilie DUJONC
- Hubert FERREUX

- Guy LACROIX
- Christian MERCIER
- Hervé PAGET
- Christian POLETTI

- Thierry PERRIER
- Bernard REMY
- Gabriel SAINTOT
- Gilbert SIMONOT

Désigne en qualité de commissaires suppléants :

- | | | |
|-------------------|-----------------------|------------------------|
| - Jacques BROCARD | - Catherine MAIGNAN | - Annie GUIGNARD |
| - Michel PETOT | - Bernadette MARECHAL | - Pierre-Alban VIGNARD |
| - Patrick GERLAND | - Sophie NERIS | - Josette RAVASINI |
| - Jocelyne HANTZ | - Jacques POMMIER | - Pascalie BERTRAND |

VOTE : 11 POUR

5- Désignation du référent communal EPAGE :

Le conseil municipal doit désigner un délégué communal à l'EPAGE (établissement public d'aménagement de la gestion de l'eau), le référent a un rôle consultatif et de transmission d'informations concernant la commune. Gilbert SIMONOT est candidat à ce poste.

6- Informations et questions diverses :

- Le couple qui était intéressé pour louer la maison n'a pas donné suite.
- SIEHS : Gilbert SIMONOT est élu vice-président.
- 25 avril repas des aînés avec une soixantaine d'inscrits.
- 6 mai à 18h30 conférence sur le frelon asiatique à Chille.
- 8 mai à 9h45 cérémonie au monument aux morts suivi d'un café à la mairie.
- Le président d'ECLA sera élu le jeudi 23 avril.

Séance levée à 19h04

Le Maire
Maurice GALLET

A stylized blue ink signature of Maurice Gallet, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le secrétaire de séance

A blue ink signature of the secretary of the session, featuring a cursive 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.